

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 28 OCTOBRE 2023

SALLE HUBSCHER A PONTAULT COMBAULT

Etaient présents : Jean Marc ANCEAUX, Jean François BOURDETTE, Annie BRISSOT, Pascal BOUTROUE, Pierre CLARENS, Françoise DOUCHET, Geneviève ESCALAIS, Serge JOSEPH, Patrick LARRIEU, Olivier MANGIN, Alain MARCELOT, Jean Mary MONTEAN, Frédéric MONTOYA, Christian PLANTA, Fabrice POURADIER, Danielle TRARIEUX, Marie Christine VINCENT

Excusés avec pouvoirs : Annie ALEXANDRE, Michèle BECQUEMIN, Christian DERAPPE, Alain FAUDOT, Brigitte MARTIN, Joël MOLAC, Christian MOYANO, Christian PELUX,

Absents : Michel BATTHIKA

▪ **DECLARATION DU PRESIDENT**

Frédéric informe qu'il avait été sollicité par le bureau Fédéral pour conduire une liste en vue des prochaines élections au poste de Président de la FFR en 2024. Cependant, il y a environ un mois et demi il a appris que 2 autres membres du bureau avaient également décidé de conduire leur liste.

Afin d'éviter la division au sein du Comité Fédéral, Frédéric a décidé de ne pas conduire de liste.

L'an prochain les Comités départementaux voteront et les clubs seront également sollicités.

Il sera proposé à l'AG fédérale du 24 novembre prochain, le fait que les AG ne se prononcent plus sur l'augmentation du prix de la licence.

Il existe actuellement une crise de gouvernance à la Fédération puisque le Directeur a été évincé.

Fort de ces évènements, Frédéric poursuit ses activités au sein du Comité 77, avec une année 2024 au programme chargé :

- Grande Randonnée vers Paris
- Rando Challenge à Coulommiers
- Sortie « Hors les Murs » à Rambouillet
- Organisation des Rencontres Inter-régions

▪ **APPROBATION DU COMITE SUR LES DECISIONS DU BUREAU DU 2 OCTOBRE**

- ✓ **Inter-régions 2024** : les membres du bureau ont émis un avis favorable à la proposition de Frédéric pour que notre Comité soit l'organisateur des prochaines rencontres inter-

régions prévues au cours du 4^{ème} trimestre 2024. Celles-ci pourraient avoir lieu à LIEUSAIN, et les sujets des débats devront être neutres puisqu'il s'agira de la période préélectorale à la tête de la FFR.

Abstentions : 1 Votes contre : 0 **Adopté à la majorité**

✓

✓ **Billetterie des JO 2024** : Frédéric informe que chaque Comité Départemental pourra bénéficier de 4 places + 4 accompagnateurs pour les Jeux Olympiques et 1 place + 1 accompagnateur pour les Jeux Paralympiques.

Il n'y a pas de précision sur le lieu et la discipline, les frais d'hébergement et de déplacement seront à la charge des participants. Les noms des bénévoles doivent être communiqués pour le 31 décembre.

Les membres du bureau s'étaient prononcés sur le fait de privilégier les membres du Comité : ce choix est validé par le CODIR

Frédéric indique que les personnes intéressées doivent se manifester auprès de Marie Christine. Jean Mary et Pascal sont intéressés.

▪ **PREPARATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2024**

Geneviève souhaite savoir ce dont les différentes commissions ont besoin et demande que chaque président de commission fasse remonter ses besoins pour éviter d'avoir à engager des dépenses non budgétées : par exemple les gilets baliseurs achetés en 2023 n'étaient pas prévus au budget. Danièle rappelle que cette dépense était subventionnée en 2021 par la FDVA.

Olivier rappelle que le budget 2023 a été voté avec un résultat déficitaire.

Il faut savoir quels sont les projets majeurs en 2024, ceux donnés par Frédéric, quelles sont les nouveautés envisagées, quels appels à projet, quels investissements (local, entrepôt)

La réunion préparatoire au budget est prévue le **6 novembre** : les commissions doivent faire parvenir leurs besoins pour cette date

Frédéric aborde le problème du budget communication : pendant la période COVID, il avait accepté de financer les flyers des associations qui organisaient des événements. Certains clubs ont abusé de cette possibilité en demandant plusieurs flyers dans l'année, sans avoir en retour un quelconque investissement dans les événements organisés par le CODERANDO.

Il souhaite donc que cette possibilité soit limitée à 1 flyer par an et tient à être informé de toutes les demandes des clubs.

Pour la commission Pratiques et adhésion, Pierre CLARENS indique que 3 trails de marche nordique devraient avoir lieu dans l'année, dont un déjà prévu le 25 mai organisé par l'association « Les Galoches Briardes » de Brie Comte Robert.

Un projet de marche d'endurance/Audax va être mis en place dans le cadre de la GRVP pour accompagner les ambassadeurs. Ils seront accueillis le 4 mai à La Ferté Sous Jouarre, avec une marche Audax et une randonnée

Pour ces projets des financements sont possibles au niveau régional, mais, selon leur montant, il faut prévoir un complément CODERANDO pour les ravitaillements.

Il est envisagé d'organiser 2 évènements, 1 à Fontainebleau et un à La Ferté Sous Jouarre

Frédéric rappelle qu'au-delà des besoins des commissions il faut prévoir le cadre plus général des activités du Comité : sortie « Hors les Murs », financement de la GRVP (avec pour inconnue le nombre d'ambassadeurs à accueillir), pérennisation du poste d'Elsa

• **POINT SUR LA RANDO DES TROIS CHATEAUX**

Pour la rando des trois Châteaux Nord, le bilan est positif, avec de bons retours. Il est envisagé de renouveler en 2024 avec les trois circuits au départ du Parc de Rentilly.

La rando des Trois Châteaux Sud aura lieu le 28 avril 2024. Jean François et Patrick ont eu une première réunion avec les représentants du département pour faire le bilan et trouver des palliatifs aux problèmes rencontrés :

✓ La convergence sur Blandy (qui était une exigence du département) et la gestion du nombre de participants. L'idée serait de décentraliser en modifiant le parcours du 42km pour le transformer en boucle Fontainebleau/Fontainebleau, ce qui éviterait les files d'attente à Blandy pour les cars du retour.

La Vice-Présidente du Département semblait plutôt favorable, le projet est en attente de validation

✓ Maintien du 14km en parallèle avec la Marche Nordique

✓ Problème de la traversée de Melun : Patrick est d'avis de ne plus traverser Melun, et d'ailleurs beaucoup de marcheurs évitent le passage dans Melun en coupant le circuit, mais il y a nécessité d'argumenter vis-à-vis du département.

A noter également que les participants du 42km ne sont pas les plus intéressés par le patrimoine, leur objectif étant plutôt de rallier leur point d'arrivée dans le meilleur temps

✓ Frédéric apprécie le projet de transformation du 28km en 18km avec départ au Château de Vaux Le Vicomte

✓ Il existe aussi des difficultés à résoudre sur les départs des 7km et des 16km pour les personnes en situation de handicap

La finalisation des parcours doit se faire en novembre

• **FORMATION REGIONALE**

Patrick LARRIEU vient d'être nommé Président de la Commission Formation IDF, de ce fait, il devient membre de droit du Bureau

Patrick fait le point sur les besoins et les difficultés du secteur de la Formation

Il existe une demande de formation, actuellement 8 personnes suivent une formation pour devenir formateurs

La Marche Nordique rencontre un énorme taux d'échec au Brevet Fédéral en Ile de France. Un échange a lieu entre les participants sur les raisons possibles de ce taux d'échec

Frédéric fait remarquer qu'il y a également des besoins en formation numérique

Il existe un problème de points de vue qui diffèrent en termes de formation en rando classique, notamment sur le CARP

Patrick informe, de la part de Joel, qu'actuellement la formation fonctionne bien avec les extérieurs au département

Danielle informe que le CDOS propose des formations payantes, et a appris lors d'une réunion, que les formations PSC1 dispensées par l'UFOLEP coûtent 35€ alors que celles que nous proposons sont facturées 55€. Elle estime que dans les formations UFOLEP, il manque un temps pour une approche plus spécifique des besoins des randonneurs.

- **FONTAINEBLEAU FORET D'EXCEPTION**

Jean François présente ce projet initié par l'ONF qui décerne les labels. Il existe 16 forêts d'exception, Fontainebleau a été la première

Il s'agit d'associer le plus d'utilisateurs possible à la gestion de la forêt (randonneurs, grimpeurs, vététistes...)

Il existe un comité de pilotage annuel, avec des commissions qui se réunissent sur différents thèmes. Si le CODERANDO souhaite s'associer à la démarche il doit désigner ses représentants. Jean François est toujours d'accord pour cette représentation.

A la question de Frédéric concernant une éventuelle adhésion à payer, Jean François répond par la négative

Dans ce comité de pilotage le représentant du CODERANDO a une voix participative, il donne son avis

Les membres du CODIR présents donnent un avis favorable pour les candidatures de Jean François BOURDETTE et Paul BILLON

- **JOURNEE DES PRESIDENTS ET DES BENEVOLES**

Frédéric rappelle que depuis plusieurs années, à sa demande, le Comité réunit les présidents et les baliseurs sans séparation, comme c'était le cas auparavant. Il semble cependant souhaitable de prévoir un thème plus spécifique pour les baliseurs, peut être à l'occasion des tables rondes

Présentation du projet à ce jour :

- ✓ Création de liaisons douces à Pontault Combault avec Mr HOUEMONT, Maire-adjoint de Pontault Combault
- ✓ Dans le cadre des JO2024, présentation de la GRVP avec Jean Paul AUGER coordinateur IDG

- ✓ Intervention de la nutritionniste de l'Hôpital de Forcilles avec Jean Mary MONTEAN
- ✓ Information sur la Commission de Formation Régionale avec Patrick LARRIEU
- ✓ Ateliers participatifs qui peuvent être modifiés en 2 tables rondes
 - Table ronde des Présidents sur les stratégies d'adhésion : comment faire adhérer les marcheurs hors club, évoquer ma rando qui peut permettre de ramener des adhérents en pass annuel
 - Table ronde pour les baliseurs : reste à trouver un sujet
- ✓ Remise des lots suite aux concours du TSM
- ✓ Questions/réponses

- **POINT SUR PROVINS LUMIERES**

La réunion sécurité a eu lieu lundi 23 octobre, en présence de tous les intervenants, du Maire adjoint en charge des Sports et de la Sécurité et du représentant de la Sous-Préfecture.

Les circuits étant les mêmes que les 2 années précédentes, il n'y a pas de demande spécifique, si ce n'est une information aux participants des numéros d'urgence ainsi que ceux des personnes de l'organisation à contacter.

L'accueil sera amélioré avec 1 barnum supplémentaire fourni par la ville, et l'organisation des départs sera échelonnée. Les annonces seront faites au micro, l'animation sono sera assurée par le Service des Sports. Le nombre de bénévoles pour le parcours est suffisant, manque quelques personnes pour les serre-files

La cérémonie d'ouverture des illuminations de Noël est prévue à 17h30 devant la Mairie

Pas de tee shirts prévus, l'OT n'ayant pas le financement

Danielle a fait des demandes de devis pour les transports auprès de 3 sociétés, a seulement eu la réponse des cars MOREAU avec une augmentation de 490€ par rapport à l'an dernier, une autre société a décliné, en attente de la réponse de VIABUS

La lettre aux clubs a été envoyée le 20 octobre avec délai d'inscription au 10 novembre

- **PREPARATION DE L'AG DU 24 FEVRIER 2024**

Elle aura lieu à la Salle des Fêtes de Poigny, près de Provins

6 mandats arrivent à échéance : Annie ALEXANDRE, Jean Marc ANCEAUX, Jean François BOURDETTE, Brigitte MARTIN, Christian PELUX, et Fabrice POURADIER

Jean-Marc, Fabrice et Brigitte se représentent.

La situation d'Olivier coopté, mais non élu du fait de sa situation, en 2023 est évoquée.

En 2023 le Comité avait 26 membres (dont Olivier), en 2024 il reste 25 membres suite à la démission de Gabriel

Il y a donc 2 postes à pourvoir pour lesquels un appel à candidature est à faire, et 6 renouvellements. Christian MOYANO a indiqué souhaiter continuer son mandat

Le système de vote à l'AG, par correspondance nécessitera la présence de 2 Présidents d'associations pour le dépouillement

Frédéric estime qu'à notre époque nous devrions être en capacité d'utiliser le vote électronique : il faut y réfléchir pour lever les obstacles (incidences liées à la non-transmission des nouvelles adresses, quelques difficultés techniques...)

Frédéric indique qu'il n'y aura pas de Comité Directeur à l'issue de l'AG, celui-ci sera programmé ultérieurement.

Le repas à l'issue de l'AG est maintenu, avec les membres entrants et sortants du CODIR.

- **QUESTIONS DIVERSES**

- ✓ Convention SRIAS : notre partenariat avec la SRIAS se poursuit avec la possibilité de passer à 8 randonnées dans l'année. Frédéric confirme que l'on donne la priorité aux clubs des membres du CODIR. Les inscriptions seront à faire auprès de Lydie, en proposant des dates et des circuits
- ✓ Projet 2h de sport en plus au collègue

La cible de ce dispositif vise à proposer une activité sur le temps scolaire :

- À des jeunes scolaires éloignés des pratiques en club,
- Sur une offre de sport originale, différente de l'offre classique que les jeunes peuvent facilement trouver dans leur secteur de vie,
- Facile d'accès et de mise en œuvre, sans obstacle technique majeur,
- Et sur une activité porteuse de valeurs éducatives favorisant l'autonomie, l'éducation à l'environnement, l'engagement, l'effort, la vie en groupe sur d'autres repères que ceux des pratiques compétitives classiques.

La FFRP nous invite à faire des propositions grâce à des programmes possibles tels que :

- La randonnée, et les dispositifs fédéraux comme « Un Chemin Une École » ou « Des Ailes à tes Baskets » peuvent vous aider,
- La découverte du rando challenge,
- La découverte du longe côte.

D'autres initiatives sont possibles, notamment en zone urbaine (marche en ville) ou en période hivernale (raquette à neige).

La démarche consiste, pour les clubs ou les comités, à se rapprocher des collèges volontaires via l'outil en ligne « démarches simplifiées ». Inutile de contacter directement les établissements, il faut utiliser l'outil en ligne qui va permettre aux chefs d'établissement de choisir des activités pour les publics cibles, disponible sur le lien proposé (voir note de la Fédé)

Les communes du 77 ou des collèges sont inscrits sont : La Chapelle-la-Reine, Château-Landon, Moret-Loing-et-Orvanne, Souppes-sur-Loing, Melun, Meaux, Mormant, Le Mée-Sur-Seine, Bussy-Saint-Georges, Fontenay-Trésigny, Champs-Sur-Marne, Saint-Pierre-lès-Nemours.

Il faudra adresser à l'ensemble des clubs la note de la FFR à ce sujet

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h00